

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

**Séance du 16 janvier 2009
(convocation du 6 janvier 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Janvier Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
Mme BOST Christine à M. FELTESSE Vincent à cpter de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à cpter de 11 h 50
Mme FAYET Véronique à Mme LIRE Marie-Françoise à cpter de 12 h 20
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 13 h 00
M. LAMAISSON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 12 h 40
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 12 h 40
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude à cpter de 12 h 50
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10 h 00 puis à
M. TRIJOLET Thierry à cpter de 12 h 40
M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12 h 15
Mme LACUEY Conchita à Mme Cartron Françoise à cpter de 12 h 25
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain à cpter de 12 h 30
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 12 h 25
puis à Mme FAORO Michèle à cpter de 12 h 25
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 12 h 50 puis à

M. BONNIN Jean-Jacques à cpter 12 h 50
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 20
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean -Jacques à cpter de 12 h 15
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick jusqu'à 12 h 50 puis à M. RAYNAL Franck à cpter de 12 h 50
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 9 h 50
Mme LAURENT Wanda à M. DUPOUY Alain à cpter de 12 h 00
M. MANGON Jacques à Mme BONNEFOY Christine à cpter de 12 h 50
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques jusqu'à 12 h 15 puis à M. RESPAUD Jacques à cpter de 12 h 15
M. PALAU Jean-Charles à Mme PARCELIER Muriel à cpter de 11 h 00
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent à cpter de 12 h 15
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 10 h 20
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. ROBERT Fabien
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 11 h 50

EXCUSE : M. DELAUX Stéphan

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - PESSAC - avenue Montesquieu / avenue Bougnard - Marché
n°07074U - Avenant n°1 - Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le marché n°07074U a été attribué à l'entreprise S opega TP pour un montant de 636 447,60 euros H.T., soit 761 191,33 euros T.T.C. pour l'aménagement d'un itinéraire cyclable et piétonnier entre l'avenue Bougnard et l'avenue Montesquieu à Pessac.

En cours d'exécution du marché et au moment d'appliquer les modalités de révision des prix, il est apparu que l'article correspondant, habituellement le 3.5.2, ne figurait pas au C.C.A.P.

Il s'agit manifestement d'une erreur matérielle puisque l'on passe de l'article 3.5.1 à l'article 3.5.3.

Afin de remédier à cela, il est nécessaire de passer un avenant prenant en compte les modalités de variation des prix notamment la formule de révision.

En application des articles L2121-12 et 2121-13 du code général des Collectivités territoriales, le projet d'avenant est à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter au service des Marchés publics – 13^{ème} étage.

Cette dépense sera imputée, dans le cadre du budget principal de l'exercice considéré, au chapitre 23 – compte 2315 - fonction 8220 – CRB O400 – programme VJA.

Aussi, considérant les éléments évoqués, nous vous demandons, mesdames, messieurs, si tel est votre avis, de bien entériner cet avenant et autoriser monsieur le Président :

- à signer l'avenant au marché n°07074U prenant en compte les éléments évoqués,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 janvier 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 FÉVRIER 2009

PUBLIÉ LE : 10 FÉVRIER 2009

M. ALAIN DAVID